



COQUES EN BOIS

**Maison des Associations
4, rue de Lorraine
44210 PORNIC**

Compte Rendu du conseil d'administration du 26/02/2020 Salle Tartifume - Pornic

Ordre du jour :

- 1/ programme : qui fait quoi ?
- 2/ Invitation des participants aux dites manifestations
- 3/ Questions diverses

Présents : Jean-Louis Baudry, Jean-Yves BUSNEL, Claude CHAUVET, El Bara ENNIFAR, Christian FOUSSIER, Daniel GUILBAUD, Bernard IMBERT, Henri LINGRAND, Dominique MASSE, Jean-Jacques VERGEYLEN, Claude VOISIN.

Absents excusés ayant donné un pouvoir : Daniel BOUREZ, Jean-Michel FREAL-SAISON,

Absents : Pierre BUCCAÏ, Jacques NEYRAUD.

La réunion commence à 20h.

1/ Questions diverses :

-Jean-Yves prend la parole pour mettre au courant les membres du CA des nouveautés du site de CEB qui ont été apportées par Hervé et lui. Par ailleurs, le mot de passe permettant la connexion à la partie « adhérent » ayant été changé, il donnera le nouveau de passe aux adhérents à jour de leur cotisation dès la fin de la semaine.

Un grand ménage a été fait.

L'adresse internet n'a pas changé.

-Jean-Yves informe le CA qu'il a invité Gabriel, qui s'occupe des produits dérivés, à venir pour discuter des achats qui pourraient être faits.

Un sondage a été fait auprès des adhérents avec des propositions de divers produits : il en ressort que les gens sont intéressés par les casquettes, les bonnets, les sacs marines...des stylos.

Gabriel demande s'il faut reprendre des polos, des vareuses...

Gabriel fait l'inventaire de ce qu'il reste.

Jean-Yves a mis sur le site les stocks existants pour que les adhérents puissent commander directement par internet.

Gabriel va faire une proposition chiffrée d'ici 15 jours, un jeudi matin, pour un montant de 1900€.

Donc achats de polos, de casquettes, de bonnets, de sacs, de stylos le tout avec écussons.

Gabriel quitte la réunion qui reprend son cours normal.

2/ programme : qui fait quoi ?

Le président prend la parole pour parler des différentes festivités de l'année.

* Le carénage est organisé : 5 bateaux dont Anelor (du 17 au 26 avril 2020, à part Salangane qui restera jusqu'au 30).

* Défis des ports de pêche : 17 au 23 mai 2020 avec l'organisation de 2 ateliers par CEB le 19 mai 2020, matelotage et balisage. Christelle Gobin est satisfaite des propositions de ces 2 ateliers.

4 classes seront prises en charge. Christian qui gèrera l'atelier matelotage a suffisamment de personnes, à Bara qui gèrera avec Jean-Michel l'atelier balisage il manque une personne, Bernard se propose pour cet atelier. A contacter 10 jours avant pour caler les interventions.

CEB peut-il avoir un stand ?

* Vilaines en fêtes : Anelor
Salangane
Saint-Gildas

Joli Marion ne participera pas, Jean-Michel n'ayant pas trouvé suffisamment de chef de bord pour couvrir la semaine. Mais Jean-Louis veut bien refaire un « tour de piste » pour trouver des équipages motivés... Problème de couchage à traiter, en particulier.

* 12èmes rencontres de CEB en juin 2020 (20 et 21 juin): autorisations, matériels, invitations...

- Cantine : Claude et Daniel gèrent du point de vue logistique.

- Bar : Jean-Yves, Jean-Jacques, ...ils s'en occupent, ils verront si Pascal participera.

- Christian s'occupe de la réservation du matériel.

- Animation : les orchestres ou groupes vocaux (Hope de Saint-Gilles Croix de Vie, les Irlandais (cf Jacques Neyraud), Cercle Celtique ...

- Les stands : La Mértidienne

SNSM

Les peintres Jean-Claude Bieux

Photos : Patrick Durand

L'Encre Bleue

Gilles Fortineau

Maquettes

Club nautique, Sandrine Vallet.

- Boîtes à nœuds « Fredo », la lui demander.

- Les bateaux : voir Marc pour les invitations aux équipages.

- Henri s'occupe de la billetterie (sortie en bateaux).

- Jeux : c'est Pierre.
- la machine à cordage : Daniel s'en occupe, il faudrait quelqu'un pour la prendre en charge.

3/ Questions diverses :

- « La boîte aux lunettes », rue Verdun, propose aux adhérents 20% de réduction et un versement à CEB de 10€ en fin d'année par paire de lunettes faites. Le CA accepte cette proposition, les adhérents en seront informés.

- Christian propose que Jean-Claude Le Berre soit « Président d'Honneur » : acceptée à l'unanimité.

- Une association a contacté Christian : Karim Djelouah, réalisateur-scénariste auprès de la Mairie de Palaiseau propose de tourner un documentaire sur CEB (20min.) avec des jeunes dont il a la charge et qu'il forme. Il fournira à la fin une copie du travail effectué. Le CA donne son accord.

- La demande de J. Neyraud : Christian informe que le maire lors d'un récent entretien n'est pas pour l'utilisation des locaux pour les remises en état des bateaux de propriétaires.

La question est résolue, on ne peut que suivre l'avis de la mairie : non

- Loriot : Jean-Claude en a fait don à CEB.

Pour la défiscalisation, il faut avoir la valeur du don : demander à Jean-Claude combien il estime son bateau.

- Le moteur de Pleumeur-Baudou : Daniel rappelle qu'il va chercher des pièces et non pas un moteur.

Le don de 1000€ est proposé pour la défiscalisation.

- Bernard dit qu'il faut demander à la Cale 2 l'île comment ils font pour les défiscalisations de dons. Christian se renseignera dès demain.

- Jacques propose un plateau de remorque qui pourrait servir de transport de support pédagogique. Le CA n'est pas intéressé par cette remorque.

- Les assurances : ce qui peut se passer à l'atelier du Clion n'est pas assuré. Il faudrait demander des extincteurs à la mairie.

- Estimation des bateaux : Joli Marion – Dorade – Loriot.

Claude va demander à un expert de ses connaissances de faire cette estimation.

- Daniel fait part du devis pour l'inverseur de Loriot : 333,83€.

Le moteur est juste à entretenir.

La remorque ne devrait pas coûter plus de 1700€.

On doit donc pouvoir acheter l'inverseur de Loriot : l'accord est donné par le CA.

Quand la remorque sera opérationnelle, Dorade et Joli Marion seront ramenés au Clion et quand ils seront remis à l'eau, ce sera le tour de Loriot d'être monté pour le carénage.

- Intervention de Dominique :

- +Intox : gravement malade, Monsieur Gendron au début avait dit qu'il y aurait 5 à 6 membrures à changer, en fait il y en a beaucoup plus, le galbord est fendu. Il faudrait passer en priorité sur P'tit Poucet (si on a un moteur et des dépenses à faire) tout en continuant à travailler sur Intox sans en faire une priorité ?

Pas d'urgence pour les mettre à l'eau.

- + Intox pourrait être descendu sur le quai le 21 juin 2020, mais en le solidifiant ?

- +Utilisation des bateaux par les membres et leurs familles : la

convention d'usage est à travailler. Un groupe doit se saisir de ce sujet.
L'assurance est d'accord pour prendre en charge des personnes qui monteraient sur les bateaux sans être adhérents de CEB (c'est déjà ce qui se passe lors des fêtes), sous réserve d'une convention à définir et d'un accompagnement officiel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil d'administration des Coques en bois est levée à 22 h10.

Le président
Christian FOUSSIER

Le secrétaire général
El Bara ENNIFAR